

REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P 1044 KIGALI.

28/11/85
Kigali, le 27/12/1985

N° 4278 /15.17

A traiter par

Date entrée :

1^{re} Classement

27.11.85
23376/15.17

MINISTÈRE
NOUS DEMONTRONS
NOTRE VOLONTÉ POUR
RESOLVER NOTRE PROBLÈME ET
PROPOSER UNE NOUVELLE
SOLUTION GLOBALE

Monsieur le Ministre des Travaux
Publics et de l'Energie

KIGALI.

Objet: Logement des Médecins.

Pierre Préparez la note au lieu de la lettre. M. Agent.

Monsieur le Ministre,

Voir note au Pres. Rep
(par Planf)

Me référant à la lettre n° DIR/75.04/MJ/735/85 du 13 Mai 1985 vous adressée par la Caisse Hypothécaire du Rwanda, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à notre avis, les propositions de ladite Caisse ne semblent pas résoudre les problèmes posés.

1^o En effet, elles seraient la base des litiges insolubles entre les bénéficiaires et la Caisse.

2^o Les médecins, en leur qualité d'agents de l'administration centrale, sont sujets à des mutations. Un médecin déplacé d'une Préfecture à l'autre connaîtra sûrement les mêmes problèmes de logement tout en payant les frais contractuels à la Caisse Hypothécaire.

En conclusion, l'octroi aux médecins d'une indemnité forfaitaire de 20.000 FRW par mois pour que ceux-ci puissent se payer un logement décent constitue une meilleure approche vers une solution plus équitable.

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise
KIGALI.
- Monsieur le Secrétaire Général du M.R.N.D.
KIGALI.
- Monsieur le Président du C.N.D
KIGALI.
- Monsieur le Ministre (Tous)
- Monsieur le Directeur de la Caisse Hypothécaire du Rwanda
KIGALI.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILLYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-



MRIGEMA Ronald
Secrétaire Général

MISBU COOP

lettre

17/11/1985

Open / doc